

## Conseil d'administration ALK du 17.04.2023

Présents : Patrick Obertin (PO), Christine Schmit (CS), Martine Ourth (MO), Anthony Bender (AB), Ferial Talbi (FT), Sébastien Wathelet (SW), Anne-Sophie Coppa (A-SC)

Skype : Carmen Glod (CS), Georges Freichel (GF)

Excusé : Mady Pelzer (MP)

SLKS : Geoffrey Osch (GO)

- 1) Bienvenue
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Approbation du rapport du C.A. du 06/03/2023

Le rapport du 6 mars 2023 est approuvé par le CA.

- 4) Debriefing AGO 2023

PO : L'assemblée générale ordinaire au Parc Hotel Alvisse était un succès pour l'ALK. PO et les autres membres du CA ont eu beaucoup de feedbacks positifs.

La majorité des membres présents étaient satisfaits du déroulement et de la présence des responsables de la CNS afin de mieux comprendre la problématique.

AGO 2024 : GF contacte M. Macedo pour l'auditoire BGL pour un jeudi soir au mois de mars 2024.

- 5) Relations autorités, CNS et autres

Réunion CNS du 17.04 concernant le sujet des pathologies lourdes. PO, CS et SW présents. La proposition initiale n'étant pas retenue par le ministre de la sécurité sociale, l'ALK est actuellement en train d'élaborer une alternative qui devra alors passer à la commission des statuts de la CNS. A présent plusieurs approches sont envisageables et devront être négociées lors des prochaines réunions avec la CNS.

Prochains rendez-vous :

CNS mardi 25.04.

Entrevue avec le Ministre de la Sécurité sociale, Claude Haagen, mercredi 26.04.

L'ALK a reçu la prise de position de la CMG (cercle des médecins généralistes), rédigée par le Dr Pettinger Jean-Paul.

PO : Il est important de repasser en dialogue avec l'AMMD et la CMG. Puisqu'ils sont des acteurs importants dans le processus, il faudra bien s'assurer d'avoir la même ligne concernant le sujet.

PO va contacter l'AMMD pour demander une réunion.

CSCPS : Transcription du règlement grand-ducal des kinésithérapeutes en loi  
Aucune des propositions et modifications demandées par la commission professionnelle n'ont été retenues par le ministère de la santé. Même scénario pour toutes les autres professions de santé. La présidente du CSCPS a suggéré de contacter le ministère de la santé directement.  
L'ALK va demander une entrevue avec la Ministre de la Santé, Paulette Lenert.

Conseil supérieur pour personnes handicapés : PO était présent pour donner des explications sur les raisons des changements prévus pour les pathologies lourdes.  
Beaucoup d'associations de patients et autres ont contacté l'ALK pour avoir plus d'explications à ce sujet. Il sera important d'avoir également une bonne communication au grand public, une fois que les nouvelles mesures seront décidées.

## 6) Secrétariat Christine : Dossier Bachelor/Master

CS a envoyé un courrier à tous les chefs de services de kinésithérapie concernant les démarches pour l'avis juridique sur la revalorisation de la carrière de master en kinésithérapie dans le contrat collectif de la FHL. L'ALK a proposé de figurer en tant que signataire pour le contrat pour l'avis juridique avec Me Catherine Graff.

Le montant s'élèvera à 86€ par personne, en tenant compte des kinés participant par solidarité à la démarche. Sur les personnes concernées, 13 sont membres de l'ALK et bénéficieront d'une subvention de 46€.

L'ALK signera le contrat avec Me Catherine Graff, seulement après avoir reçu tous les paiements. Le but n'est pas d'aller en justice contre la FHL, mais de déterminer s'il n'y a pas de lacune dans les textes de loi qui permettrait de réviser les dispositions actuelles.

CS : Monsieur Xavier Celli a posé une demande de candidature pour devenir membre coopté du CA. Vue l'attitude récente de Monsieur Celli envers le CA et le président de l'ALK, le conseil d'administration a décidé unanimement de ne pas donner suite à cette demande.

CS : L'ALK a reçu une invitation pour participer à la journée mondiale de la maladie de Parkinson, le 28 avril. Avis aux amateurs.

CS : L'ALK reçoit de plus en plus souvent des demandes d'étudiants en kinésithérapie qui, dans le cadre de leur travail de fin d'études, voudraient diffuser des questionnaires ou autres aux membres de l'ALK. Vu la fréquence de ces demandes, le CA a décidé de ne plus les diffuser par les newsletters, mais de proposer de les publier sur notre page Facebook.

CS : Axxon, l'association des kinésithérapeutes en Belgique a été rajoutée à la liste des abonnés pour les newsletters de l'ALK. (SW intègre la clinique du coureur)

Leonel de Buzzify a proposé de faire l'envoi des newsletters par le système Wordpress et non plus par Mailchimp. MO et PO vont se familiariser avec le système. Chaque membre du CA désirant envoyer une newsletter, est prié de la préparer, l'envoyer à PO pour approbation et MO s'occupera de l'envoi aux membres.

## 7) Trésorerie ALK

GO : La SLKS a remarqué qu'une cinquantaine de personnes ont payé la cotisation, sans pour autant être membre confirmé de la SLKS.

CS va vérifier ceci et pense qu'il s'agit dans la majorité de membres ALK qui se sont lors de leur adhésion.

MO s'occupera de rajouter des informations supplémentaires au niveau de la page d'adhésion, afin d'éviter toute confusion.

## 8) Secrétariat Martine : finalisation étude Muller

L'étude sur les honoraires de la kinésithérapie au Luxembourg a été clôturée et payée. L'étude est publiée sur notre site internet, accessible pour les membres actifs de l'ALK.

MO va contacter M. Roller pour récupérer quelques exemplaires imprimés pour les prochaines réunions à la CNS et aux ministères.

## 9) Site internet et réseaux sociaux

FT : Page d'accueil, limiter l'accès aux news aux membres actifs uniquement. FT s'en occupe et limitera à l'avenir l'accès d'office aux membres.

CG : doit revoir également les news de la WP pour lesquelles elle veut limiter l'accès.

CG pas d'accès au fb, PO s'en occupe

A-SC envoie les annonces pour fb à PO avant de les publier.

PO propose de lancer des sondages sur fb. *1<sup>ère</sup> propose : est-ce que vous préférez que notre AGO sera tenue sous forme de matinée ou plus tôt en soirée ?* A-SC va s'en occuper.

CS : a beaucoup de mails de personnes qui ne sont pas membres de l'ALK. Eventuellement ajouter au site internet à la page d'accueil non-membre, un appel pour devenir membre afin de profiter de tous les avantages de l'ALK.

## 10) WP et autres news internationales

CG participera par visio-conférence au General Meeting à Dubai le 30 et le 31 mai 2023.

Au préalable, plusieurs réunions de préparation auront lieu au courant du mois de mai.

## 11) Formations continues :

SW: Actuellement il y a moins d'inscriptions aux formations: relancer un appel sur fb pour les formations à venir (A-SC).

SW inclura l'affiche de "la clinique du coureur" proposée par Axxon, sous la rubrique formation sur notre site internet.

## 12) GIS : financement

GIS cardio-respiratoire: 1ère reunion 17 avril.

Etaient présents, des kinés du CHL, du domaine thermal Mondorf et des kinés libéraux. Patrick Feiereisen était présent pour le CHL dans le cadre de la prise en charge du "Covid long".

Le projet sera d'élaborer dans un premier temps une sorte de guide d'information pour patient.

Une prochaine reunion sera prévue dans 1 mois.

Budget de 500€ prévu pour chaque GIS actif. Si un GIS a une demande, il l'enverra à AB et sera ensuite discutée au CA.

AB demande si on inclura les GIS sur le site Luxkiné.

Après discussion, le CA décide d'attendre jusqu'à ce que les GIS se soient développés d'avantage et comptent plus de membres.

## 13) Sponsors

GF : pose la question si tous les sponsors ont bien payé leur participation ? CS va vérifier.

GF : Me Casanova voudrait quelques changements sur notre site internet. GF s'en occupe ?

GF : Patrick Kersten de mediNation demande à mettre plus clairement sur le site que les annonces des membres de l'ALK seront automatiquement publiées sur le site de mediNation.

L'Attestation de la responsabilité civile professionnelle (RCP) de la Baloise sera toujours envoyée en version papier, à l'adresse professionnelle que les membres ont indiqué sur leur compte.

GF contacte Monsieur Macedo concernant l'auditoire de la BGL pour l'AGO 2024.

GF : Doctena n'aura pas accès à la liste des membres de l'ALK. Ils sont tenus à contacter le secrétariat pour savoir si une personne est bien affiliée à l'ALK ou non.

## 14) Divers :

AB avait envoyé une offre de Physiopedia au CA. Une souscription totale n'est pas retenue pour des raisons financières. PO suggère de négocier avec eux un genre de partenariat, qu'ils profiteront d'une visibilité sur notre site éventuellement newsletter et en contrepartie nos membres intéressés auront un tarif avantageux.

CS relance la question concernant les différences de remboursement pour la rééducation périnéale entre kinés et sages femmes. PO était intervenu à ce sujet auprès de la CNS. Il a

demandé que les taux de remboursement seront égalisés pour les deux professions. Ce point aurait dû figurer sur l'ordre du jour de la dernière commission des statuts. PO demandera des nouvelles.

SW mentionne qu'on devra en temps utile aborder le sujet de la kinésithérapie en maison de soins et des réseaux qui devient de plus en plus vers l'engagement de salariés.

CS propose de former un groupe de travail avec des personnes travaillant dans le milieu pour élaborer différentes pistes à présenter à la COPAS. CS s'occupera des personnes à contacter.

PO on attendra que le sujet des modifications statutaires soit clos avant d'entrer en contact avec la COPAS. En attendant le groupe de travail pourra se créer.